



Procès-verbal de Assemblée Générale Ordinaire
4 février 2016 à 14h30
Salle Proudhon, Kursaal
2, place du Théâtre
25000 BESANCON

Le 4 février 2016, à 14h30, les membres de l'association Office des Retraités et Personnes Agées de Besançon (ORPAB) se sont réunis à la salle Proudhon du Kursaal, 2 place du Théâtre à Besançon, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Françoise BRETILLOT, présidente de l'association. Elle était assistée de Mme Danielle CHALOPIN, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- ↳ Présentation des rapports : moral, d'activités et financier.
- ↳ Approbation des comptes et du budget.
- ↳ Validation de la proposition du CA de désigner M. Jean-Paul GANTNER comme président de l'Amicale des sages en lieu et place de Mme Andrée LIGNEY.
- ↳ Validation du nouveau bureau proposé par le CA en date du 15 janvier 2016.
- ↳ Point sur le règlement intérieur.
- ↳ Montant de la demande de subvention et montant de la cotisation de base pour la saison 2016/2017.
- ↳ Réorganisation des ouvertures au public de l'office.
- ↳ Point sur le « Toilettage » des assurances et conventions de mise à disposition des locaux.
- ↳ Validation du choix du séjour de vacances et de la nouvelle formule pour le bal de printemps.

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le 15 janvier 2016 lors du conseil d'administration.

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, d'activités, financier.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Les rapports : moral, d'activités et financier : l'Assemblée Générale les adopte à l'unanimité.
- Approbation des comptes et du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité. L'assemblée autorise la Présidente à demander et à signer la convention avec le CCAS pour la subvention 2016 d'un montant de 20 000 € au vu des difficultés financière de l'Office.
- Pour les cotisations, l'assemblée valide à l'unanimité la proposition de Conseil d'Administration de mettre la cotisation de base à 15 € (adhésions prises directement à l'Office) pour ne pas pénaliser les Clubs et autorise les différentes antennes à majorer cette base en fonction des propositions d'activités et des besoins des différentes

antennes. Toutefois la cotisation ne pourra pas excéder plus de 3 fois la cotisation de base.

- Validation du nouveau bureau proposé par le CA pour 3 ans
 - Présidente : Mme Françoise BRETILLOT
 - Vice-présidente : Mme Michèle RINALDO
 - Secrétaire : Mme Danielle CHALOPIN
 - Secrétaire adjointe : Mme Monique SCHULLER
 - Trésorier : M. Jean-Michel RAVILLARD
 - Trésorier adjoint : Non pourvu à ce jour
- Sur proposition du CA, l'assemblée valide les nouveaux horaires d'ouverture au public du siège :
 - Mardi de 15h00 à 17h00
 - Mercredi de 10h00 à 12h00
 - Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h à 17h00.

Ces horaires seront mis en expérimentation à compter du 1^{er} mars 2016 pour 3 mois reconductibles. Ils pourront si besoin être adapter en fonction des besoins.

- L'assemblée accepte la proposition du CA de prolonger la rédaction du règlement intérieur pour une présentation en CA en juin ou septembre 2016. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de 2017. Idem pour la mise à plat des différentes conventions liant l'ORPAP à différents partenaires.
- L'assemblée entérine les choix du séjour de vacances et de la nouvelle formule pour le bal de printemps et en fixe les tarifs :
 - Séjour de vacance du 11 au 17 septembre 2016 pour l'Aveyron au tarif de 860 €
 - Bal de printemps le 5 avril 2016, formule avec repas à 30 € et formule thé dansant à 12 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

A Besançon le 4 février 2016

La présidente de séance,



Françoise BRETILLOT

La secrétaire de séance,



Danielle CHALOPIN